

**BILAN DU****SARKOZYSME : UN****AN QU'ON SAIGNE...****EDITO**

Notre président est allé au-delà de ses promesses. Rarement les classes moyennes et les classes les plus pauvres se sont vues à ce point attaquées. Nous pourrions de manière impressionnante lister ces attaques en règle, ces mises au pas, ces mises à terre... Un pouvoir d'achat toujours plus faible, des menaces constantes sur les allocations qui se réduisent... Les piliers de la République sociale, résultat de plusieurs siècles de luttes, menacés de ruine : la santé et l'Education. Soins et médicaments de plus en plus chers, hôpitaux sous-équipés et en voie d'extinction. Le constat est terrible.

L'Education Nationale, donc, est visée par cette politique de casse systématique. L'UMP après s'être attaquée aux plus pauvres, vise nos enfants. Les quelques 11000 suppressions de postes ne sont qu'un début. Voilà la réponse à nos revendications pour une école plus juste, plus égalitaire et ouverte à toutes et tous : des classes toujours surchargées et des moyens en moins ! La porte est ouverte à plus d'échec et à plus de violence. En effet les adultes sont de moins en moins présents dans les établissements. Moins d'Assistant-e-s d'Education, des CPE « redéployé-e-s », des proviseur-e-s qui ne sont pas remplacé-e-s lorsqu'ils ou elles sont en maladie...

Sur l'autel des « économies budgétaires » la pédagogie de la réussite est sacrifiée : ne nous y trompons pas, les réformes des filières (bac

professionnel en 3 ans, réforme de la STI en suspens...) n'ont qu'un seul et unique but : supprimer des postes et remplir des classes.

Pendant ce temps notre métier est toujours un peu plus dévalorisé : nous voulons être augmenté-e-s ?



Travaillez plus, faites des heures supplémentaires ! Qu'importe que la qualité de notre enseignement en pâtit, que notre métier ressemble de plus en plus à de la garderie, après tout il est si dangereux de former des esprits critiques ! La multiplication

des Heures Supplémentaires pour la rentrée prochaine n'augure rien de bon quant à une revalorisation de notre salaire. Des stages de remise à niveau bidon en primaire pendant les vacances au lieu de donner les moyens aux écoles de fonctionner (rasés à compléter, maîtres-sses surnuméraires à mettre en place) Le « travailler plus » a supplanté le « travailler mieux » ! Et ce au détriment de l'enfant!

Il est de notre devoir de citoyen-ne et d'éducateur-trice de réagir. Nous ne pouvons accepter ce triste bilan sans crier notre colère, sinon nous nous rendrions complices. La CGT EDUC'ACTION appelle tous ses adhérent-e-s et sympathisant-e-s à entrer dans l'action et la lutte et à rejoindre les mouvements lycéens. Un grand rendez-vous est déjà donné pour le 15 mai. Nous devons être massivement présent-e-s.

Cédric Garoyan

**... ON N'ATTENDRA PAS 4 ANS POUR REAGIR !**

**15 Mai 2008**

**Contre le démantèlement des Services Publics dont l'Education**

**Contre la disparition programmée de la Fonction Publique**

**Pour défendre et améliorer la Fonction Publique**

**Grève et manifestations unitaires**



Page 1: Bilan du Sarkozisme, un an qu'on saigne...

Page 2: La Chronique de Zirteq. Cotisations. Comment nous joindre.

Page 3: La Loi dite de "mobilité"... Enfin la liberté de licencier à tour de bras.

Page 4 et 5: RGPP, engageons la lutte contre le sabotage du service public.

Page 6: Renforcer la mobilisation. Mobilisation dans le Var contre la RGPP.

Page 7: Brèves 1<sup>er</sup> degré 06. Il y a du souci à se faire.

Page 8: 1<sup>er</sup> degré Circulaire de rentrée. Nouveaux programmes

## L'épi Dermique... La chronique de Zirteq

J'ai fait un rêve : « Ingrid Bétancourt, ex-sanguine, magnifique, court dans une jungle spongieuse et maoïste, poursuivie par des Chinois en survêtement. Ingrid a volé la flamme olympique. Elle sait qu'elle doit passer le relais, mais à qui ? »

Roro Ménard, le grand coordonnateur est trop occupé à laver son t-shirt dans une flaque de boue et de sang aux confins du Tibésoudan.

Le Che n'est plus ce qu'il était,

Martin Luther ne quitte plus son Barak et Coubertin ne veut plus participer à quoi que ce soit.

L'héroïne trébuche, se débarrasse d'un serpent de mer, de chimères, se désaltère à l'eau contaminée d'un marigot Monsanto. L'espoir renaît : elle aperçoit le Dalaï Lama au fond d'une grotte, déguisé en Yoda. Il s'adresse à quelques disciples post-post-soixante-huitards dont le sosie de Bertrand Delanoé.

Elle s'approche, ce ne sont que des statues de cire. Des cris gutturaux : les cerbères mandchous épaulés désormais par des talibans, des supporters du PSG, des orpailleurs

fous et des trafiquants d'idéaux ravagent la forêt à grands coups de machettes de bière. Ingrid repart encore plus exsangue, encore plus magnifique.

Au creux d'un arbre, elle découvre une bouteille d'un soda pas inconnu, tombée là comme par miracle. Elle reprend quelques forces mais hélas trébuche dans un enchevêtrement de racines et de déchets radioactifs. La torche lui échappe alors des mains, enflamme une tourbe, un vieux tronc, des fougères géantes, des détritiques napolitains. En quelques secondes, la zone s'embrace, en quelques heures des milliers d'hectares brûlent.

L'incendie –le cataclysme- est incontrôlable. En quelques semaines la forêt amazonienne est rayée de la carte. Le monstre de feu franchit les océans, dévaste tous les continents. En quelques mois, le monde n'est plus qu'un terrifiant brasier. En quelques années, la Terre, notre Terre est rayée de la carte. »

Décidément, les voies de la canopée sont impénétrables.

Zirteq, le 26 avril 2008

Vous pouvez retrouver cette rubrique chaque semaine sur le site de la Cgt Educ'Action : <http://sdcgt0683.ouvaton.org/spip.php?rubrique93>

## Comment nous joindre?

### CGT Educ'Action de l'Académie de Nice

4, place St François - 06300 Nice  
Tél. 09 53 68 08 50 - Fax : 09 58 68 08 50  
<http://ursdencgtnice.free.fr>

#### Secrétaire académique :

Cédric Garoyan : 06 75 74 14 22

#### Alpes-Maritimes

#### Secrétaire départemental :

Joël Denneulin : 06 62 01 08 93  
[cgteducation06@wanadoo.fr](mailto:cgteducation06@wanadoo.fr)

#### 1° degré : Yvon Guesnier

[sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr) - 06 63 57 64 72

#### 2° degré : Joël Denneulin : 06 62 01 08 93

[sden2d06@free.fr](mailto:sden2d06@free.fr)

#### Trésorier : Renaud de Varent

[sden06@free.fr](mailto:sden06@free.fr) - 09 53 68 08 50 (répondeur)

#### Var

#### Secrétaire départementale :

Valérie Hible, Bourse du Travail  
13, av. Amiral-Collet - 83000 Toulon  
Tél. 06 59 95 68 28 - [valerie.hible@wanadoo.fr](mailto:valerie.hible@wanadoo.fr)

#### 1° degré : Sandrine Blondy

[sden.cgt.1d.var@free.fr](mailto:sden.cgt.1d.var@free.fr) - 06 11 77 62 69

#### 2° degré : Cécile Laublet

[celofa@free.fr](mailto:celofa@free.fr) - 06 88 45 23 85

#### Trésorière : Dominique Motay

[dmotaycgt@gmail.com](mailto:dmotaycgt@gmail.com) - 04 94 14 02 73



## Bulletin d'adhésion ou de réactualisation

## Votre cotisation est la seule ressource financière du syndicat : adhérez !

NOM (Mme/Mlle/M) \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né-e le : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_ Zep : oui – non

Corps (plp, pe, instit, certifié...) \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Hors classe : oui – non

Discipline et/ou fonction (zil, tzt, ais, cons. pédagogique...) : \_\_\_\_\_

Titulaire (1) Stagiaire (1) Non titulaire (1) : \_\_\_\_\_ Retraité-e (1)

Temps partiel : quotité \_\_\_\_\_ % ou \_\_\_\_\_ /18° ou \_\_\_\_\_ /27°

Montant de la cotisation : \_\_\_\_\_ Je désire (ré-) adhérer au SDEN-CGT.

Je désire payer par prélèvement automatique (1), je joins un RIB. Date et signature :

Je règle ma cotisation 2008 par chèque - entre 1 et 6 chèques max., svp. (1)

(1) Rayer les mentions inutiles

Désormais, 66% de la cotisation est déductible des impôts : le coût réel représente le tiers du montant indiqué.

Dans toute la CGT, le taux de cotisation pour les actifs est de **1% du salaire net**.

Le tableau ci-dessous vous permet de calculer le montant de votre cotisation :

Cotisation mensuelle	1° éch.	2° éch.	3° éch.	4° éch.	5° éch.	6° éch.	7° éch.	8° éch.	9° éch.	10° éch.	11° éch.
Instituteur-trice				14,10 €	14,50 €	14,80 €	15,10 €	15,90 €	16,70 €	17,80 €	19,50 €
Certifié-e, PE, PLP, PEPS, CPE	11,00 €	11,00 €	15,00 €	15,80 €	16,60 €	17,70 €	18,70 €	20,10 €	21,50 €	23,20 €	24,90 €
Idem : hors classe	18,80 €	21,20 €	22,80 €	24,30 €	26,30 €	28,10 €	29,70 €				
Agrégé-e	14,40 €	16,50 €	18,10 €	19,60 €	21,00 €	22,50 €	24,10 €	25,90 €	27,80 €	29,70 €	31,10 €

Vous pouvez adhérer en ligne :  
<http://sden1d06.free.fr/Formulai/Adh.html>

ou retourner par courrier ce bulletin :  
- pour le 06 : Sden-CGT Educ'Action, 4 place  
St-François, 06300 Nice

- pour le 83 : Dominique  
Motay,  
115 rue Vincent Truc,  
83220 Le Pradet

#### Cotisation mensuelle :

MI-SE	11.00€
Stagiaire IUFM	11.00€
Assistant d'éduc	7.80€
Aides-éduc	7.80€
Vacataire	6.20€
EVS	3.90€

**Etudiant-e** : cotisation  
annuelle: **23.00€**

Pour toutes les autres  
catégories : calculer  
votre cotisation sur **1%  
du salaire net** ou prenez  
contact avec le syndicat  
pour le tableau complet.

**Pour le temps partiel** :  
calculer votre cotisation  
au prorata de votre  
temps de travail.

**Pour les retraité-e-s**, le  
taux de cotisation est de  
0,60% du total des pensions  
et comprend  
l'abonnement à *Vie  
Nouvelle*.

Si vous optez pour le  
**prélèvement automatique**,  
votre cotisation sera  
réévaluée en début  
d'année civile et lorsque  
nous aurons connaissance  
de vos promotions.

## Loi dite de «Mobilité»: enfin la liberté de licencier à tour de bras !

### Le contenu de l'emploi public pour CIBLE !

Le 4 février le ministre de la Fonction Publique a communiqué aux organisations syndicales un projet de loi en quinze articles visant à modifier le statut général de la FP et traitant de la mobilité et des parcours professionnels.

Ce projet a été examiné en session plénière du conseil supérieur de la Fonction Publique de l'état et selon le calendrier présenté par les autorités ministérielles il sera soumis au parlement au printemps. L'ensemble du dispositif a pour vocation à devenir opérationnel dès cette année.

Le projet de loi concerne les trois versants de la fonction publique et représente des dangers énormes !  
Totalement lié à la stratégie de RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) il constitue l'outil pour réduire d'une façon drastique les missions publiques de la santé, de la territoriale, de l'état et donc de la Défense en livrant les missions publiques qui n'auront pas été totalement supprimées au secteur privé et ce par différentes dispositions juridiques.

Il ne suffit pas de supprimer des postes faut-il encore «sortir» les agents sans poste. Alors le gouvernement avance ce qu'il appelle lui-même «la boîte à outil de la RGPP»: la loi dite de «Mobilité», loi de révision générale du statut de la fonction publique.

Quatre articles sont particulièrement redoutables:

- l'Art 7 des licenciements ou des mises en disponibilité d'office sans solde.

Il permettrait par exemple le licenciement d'un enseignant ayant vu son poste supprimé par restructuration, suit aux mesures de la carte scolaire. Au bout de 2 ans, s'il n'est pas réaffecté, si sa reconversion n'est pas validée et s'il refuse trois postes proposés, y compris non adaptés à sa qualification sur les 3 versants de la Fonction Publique (Etat - Collectivité - Santé) il est mis d'office en disponibilité sans solde !

- l'Art 8 des postes non complets (temps partiel) cumulés sur les trois versants de la Fonction Publique.

Il permettrait à l'Etat de «proposer» aux agents des postes multiples à temps non complet comme par exemple de recruter des enseignants titulaires à temps partiel imposé et de les affecter en complément de service, dans les collectivités locales sur d'autres types d'emploi. Tout refus de ce type de postes renvoie à l'Art. 7

- l'Art 9 du recours aux boîtes d'intérim.

Il permettrait à l'Etat de faire appel à des entreprises privées d'intérim (L1251-1 du Code du Travail) pour assurer les vacances temporaires de postes publics, par exemple des heures supplémentaires dans l'enseignement, assurées avant par des agents publics sous CDD protégés par le statut.

- l'Art 6 de l'intégration directe d'un agent sur un poste.

Il permettrait par exemple d'entraver le droit à mu-

tation d'un enseignant affecté en collège difficile sur un autre poste ouvert sans que l'affectation d'un autre agent sur ce poste ouvert passe par les Commissions Administratives Paritaires (CAP) qui statuent selon les critères d'ancienneté et sociaux et sur les recours.

Il est aussi question de mettre à la retraite d'office les agents surnuméraires, quel que soit leur droit à pension!



Après l'adoption en Conseil des Ministres du projet de loi dit «des mobilités», nous sommes bien confronté-e-s à un plan social de licenciement majeur prévoyant la suppression, pour la seule Fonction publique d'Etat de 140 000 à 180 000 emplois sur les exercices budgétaires 2008 à 2011. La mobilisation unitaire s'impose!



# RGPP ?

## Engageons tout de suite la lutte contre le sabordage du service public !

### POUR DEFENDRE ET AMELIORER LA FONCTION PUBLIQUE

à l'appel de La CGT, l'UNSA, la FSU, Solidaires et la CFTC

faisons du 15 mai une étape massive et unitaire de mobilisation

N'hésitez pas à signer la pétition

« *Le service public est notre richesse* »

<http://service-public-notre-richeesse.fr/>

#### La RGPP ?

La RGPP, Révision Générale des Politiques Publiques, politique de révision du rôle de l'Etat et de ses services publics est le projet phare présidentiel. Sarkozy en a pris l'initiative et a confié sa mise en œuvre à Eric Woerth ministre des Comptes publics et de la Fonction publique dans le cadre du Conseil de Modernisation des Politiques Publiques. Réuni deux fois, le 12 décembre pour définir les grands axes et le 4 avril dernier pour établir les mesures à engager dans chaque ministère, il se réunira une troisième fois mi mai. La RGPP ne passe pas devant les parlementaires. Les ministres ont des consignes de l'Elysée, ils les appliquent sinon....

#### LES BUTS

Réduire de façon drastique les moyens du service public à coup de restructurations et de licenciements soit la suppression de 180 000 emplois publics d'ici à 2011 !

Transférer au secteur marchand et à la loi du profit des secteurs entiers de la société qui relèvent aujourd'hui de la solidarité nationale et du financement public et de faire disparaître de la puissance publique purement et simplement nombre de missions considérées comme des freins au libre développement des entreprises.

Ainsi, l'Education Nationale devrait, à elle seule, voire disparaître 100 000 emplois en

Depuis son élection, Nicolas SARKOZY tient la Fonction publique dans sa ligne de mire.

Dès la fin de l'été 2007, les choses se sont encore accélérées. En effet, depuis le fameux discours de Nantes, les annonces se multiplient, les projets s'amoncellent et leur mise en œuvre se précipite.

C'est d'ailleurs la concomitance de ces dispositifs qui confère à la politique actuelle un caractère nouveau quasi sans précédent.

A l'évidence, ce qui se joue autour de la Fonction publique est un enjeu majeur de société.

Moins d'Etat, moins de services publics, moins de personnels, une marchandisation plus grande de la société, la non satisfaction des besoins sociaux, voilà ce que d'aucuns préconisent.

tout, soit 30 000 postes par an ! C'est bien au-delà du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite. C'est donc qu'il est question de licenciements secs de fonctionnaires. Pour ce faire, un arsenal de mesures parfaitement cohérent est à l'ordre du jour touchant tous les ministères.

La RGPP est donc un vaste plan de restructuration.

Tous nos secteurs publics connaissent donc des restructurations et des menaces sur leurs missions publiques. Par contre, toutes ne prennent pas le même chemin, ni les mêmes formes:

### REFORMES



### CHLOROFORME

#### 1) concentration / fusion

Des directions, des services administratifs, des établissements sont fusionnés.

Par exemple: 10 directions centrales du ministère de la Culture fusionneraient en 3 avec 20 % d'effectif en moins.

Dans la Recherche publique, des mutualisations vont conduire à des suppressions d'emplois. Elles concernent :

- la fonction support des universités avec la gestion des UMR (unités mixtes de recherche),
- la fusion des branches d'activités professionnelles des administratifs des organismes publics de recherche et des universités.

#### 2) déclasserment / éclatement

Des services à compétence nationale (SCN) seraient transformés en Etablissement Public Administratif (EPA) accélérant par exemple l'éparpillement des établissements et la dislocation du réseau des musées nationaux (Picasso, Fontainebleau, Sèvres) ou encore permettrait de faire des chefs d'établissements et des directeurs d'école des « managers » responsables du recrutement local sur profil et non plus sur concours dans l'Education Nationale.

#### 3) externalisation / privatisation

Recourir à des Partenariats Publics Privés (PPP) en confiant des missions publiques à des entreprises privées, comme l'accueil et les visites du Château de Versailles ou encore « le plan campus » qui permettra à Bouygues d'encaisser des

loyers pendant 25 ans.

**Introduire massivement dans les Conseils d'Administration les représentants du patronat** sous forme de personnalités extérieures : ex. dans les CA des universités et des Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA), le patronat va directement piloter la recherche et les choix pédagogiques.

**Filialiser des activités de service public sous forme de société anonyme** : l'activité commerciale de la Réunion des Musées Nationaux ou les opérations scientifiques archéologiques de l'Institut National en Recherche Archéologique Préventive du ministère de la Culture.

**Privatiser directement des établissements** comme l'Institut du Sport et de l'Education Physique (INSEP) bradé à Lagardère, Vinci, Casino..., au ministère « Jeunesse et Sport »

#### 4) précarisation de l'emploi

La création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a permis de multiplier les CDD. Les recrutements de salariés en dehors du statut de fonctionnaire dans les RTRA et les fondations sont déjà à l'œuvre. Le ministère de l'Enseignement Supérieur a déjà prévu que les recrutements des enseignants-chercheurs pour 2009 puissent se faire sur CDD ou CDI.



#### « Recadrage » des services publics par l'Etat.

A cela s'ajoute « l'étatisation » des services publics de proximité dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale. Des services déconcentrés en région ou départe-

ment passent de missions au service de la population avec l'indépendance politique que cela exige à l'exécution des politiques gouvernementales, missions purement de pilotage et de contrôle. Ainsi l'intégration des services déconcentrés des Directions Départementales et Régionales du ministère « Jeunesse et Sport » dans les pôles préfectoraux menace directement leurs compétences spécifiques exactement comme l'intégration dans les mêmes pôles des Service Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) du ministère de la Culture.

**Il y a urgence à se mobiliser toutes et tous ensemble !**

**N'oublions pas que Nicolas Sarkozy sera Président de l'Union Européenne avant l'été et qu'il veut une France bien rangée, soumise aux standards européens et ajustée aux modes de vie et aux valeurs atlantistes.**

Vouloir tout réduire au modèle de l'entreprise privée, à ses pratiques managériales et à ses valeurs ne peut aboutir qu'à priver pour longtemps la population des services publics et collectifs destinés à lui assurer de bonnes conditions d'existence.

Sans eux, c'est la compétition et le non-droit qui risquent fort de gouverner notre quotidien.

**Les délais qu'on nous impose sont très courts.**

La RGPP doit être « bouclée » avant la fin de l'été, pour que les mesures prises soient inscrites dans la Loi de Finance 2009 voté en automne 2008.

**La loi dite de « Mobilité »** (voir article dans ce journal) est déjà inscrite aux débats du Sénat pour la rentrée parlementaire (29 ou 30 mai) et mi-mai à l'Assemblée Nationale. Le gouvernement veut l'expédier d'ici avant fin juin alors qu'elle a fait l'objet d'un vote négatif des organisations syndicales au

Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat et d'un rejet majoritaire à celui de la Fonction Publique Territoriale.

**Il nous faut initier tout de suite les luttes convergentes contre la RGPP**

Les agents sont rentrés dans l'action face à cette entreprise de sabotage du service public. Que ce soit au ministère de la Culture où les salarié-e-s sont sur le pied de guerre depuis trois mois à l'appel de tous les syndicats de la culture avec occupations, rassemblements et manifestation nationale ou dans l'Education Nationale avec les blocages des lycées et collèges et les manifestations récentes de lycéens et d'enseignants, ou encore les luttes dans l'enseignement supérieur ou la Recherche, l'exaspération monte tous les jours d'un cran.

Dans chacun des ministères, les organisations syndicales appellent à de nouvelles mobilisations dans l'Education Nationale, au ministère de la Culture, ...

Pour nous opposer résolument à cette offensive d'une rare violence contre les droits des fonctionnaires et contre le principe même de service public, gratuit, égalitaire et socialement efficace, pour le plus grand nombre toutes et tous en grève le jeudi 15 mai!



La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) illustre les politiques libérales engagées dans tous les pays où on s'est attaqué aux services publics.

Ce sont d'ailleurs les mêmes bureaux d'études – majoritairement anglo-saxons – qui officient. Partout, il faudrait faire la place au secteur privé pour les activités solvables.

Les nouvelles fonctions de l'Etat seraient, avec des formes plus centralisées et autoritaires, d'assurer essentiellement la régulation du marché et le contrôle social.

### Des arguments parfaitement tendancieux

Pour ses concepteurs, la fameuse Révision Générale des Politiques Publiques serait, d'une part, une obligation incontournable et, d'autre part, un vecteur de progrès pour les citoyens et les personnels.

Toujours d'après les mêmes, la RGPP est rendue indispensable par le niveau de la dette et des déficits publics et, de manière corollaire, par le trop grand poids des dépenses publiques qui handicaperait la croissance.

C'est d'ailleurs ce qui figure en toutes lettres dans le document diffusé le 4 avril à l'issue du 2ème Conseil de modernisation des politiques publiques.

Une seule solution : couper, réduire, amputer !

Et les chiffres d'économies de valser, 7, 10, 14 milliards d'euros...

Nos pourfendeurs des dépenses publiques se gardent pourtant bien d'évoquer certains arguments.

Par exemple, que de 1986 à 1995, alors que la croissance annuelle était en moyenne de 2,2 %, la part des dépenses publiques dans le PIB a augmenté de 3,4 points.

De 1995 à 2006, les dépenses publiques régressaient de 1,1 point dans le PIB et la croissance annuelle moyenne était de ... 2,2 % !

Autrement dit, diminuer la dépense publique n'a aucun effet positif sur la croissance.

## RENFORCER LA MOBILISATION

Contrairement aux espoirs de notre ministre et à ses affirmations, malgré la désinformation pratiquée par les médias nationaux sur les mobilisations de province, celles-ci se développent au fur et à mesure des retours de vacances.

Dans notre Académie des AG inter-établissements se sont tenues dès la semaine de rentrée à NICE et TOULON.

A NICE ce sont 35 collègues venant de 17 établissements du département qui se sont retrouvés à l'UD CGT avec des représentants de la FSU, CGT, SUD et FCPE.

Les enseignant-e-s réuni-e-s ce jour là ont appelé à la grève le 29 avril, en convergence avec les manifestations lycéennes, en demandant aux instances syndicales de relayer leur appel. Seule la CGT EDUC'ACTION les a entendus et appelé formellement à la grève le 29 avril. Elle a été rejointe dans le VAR par SUD Education et un courant minoritaire de la FSU.

Ces mobilisations ne sont pas le fruit du hasard et ne sont pas issues d'une génération spontanée. Elles sont le résultat d'un travail de fond effectué par les organisations syndicales qui, dès l'automne 2007, ont mis en garde les collègues contre les effets de la Loi de Finance présentée au parlement, Loi de Finance qui contenait les suppressions de postes que nous subissons aujourd'hui. C'est à la même période que nous avons dû faire face à l'annonce, sans aucune concertation préalable, de la généralisation des BAC PRO 3 ans. Ces mêmes organisations syndicales ont appelé à réagir quand les chiffres par académie furent connus en décembre. Nous n'avons pas cessé de protester énergiquement, en particulier à l'occasion des Comités Techniques Paritaires, contre ces mesures, refusant, contrairement à d'autres syndicats, de cautionner leurs mises en œuvre en refusant de participer par exemple au redéploiement des CPE. Ce ne sont pas moins que 4 jours de grèves fortement suivies auxquels les syndicats ont appelé. Quand les DGH sont "tombées" dans les établissements ce sont presque 400 suppressions de postes qui ont été recensés dans l'Académie. Les CA ont alors massivement repoussé ces DGH.

Cela ne suffisant pas à faire bouger le Rectorat les établissements sont entrés en résistance dès la reprise de février (grève de la rentrée à Maurice Jaubert, ...). Depuis la mobilisation n'a pas cessé. Les établissements ont débrayé les uns derrière les autres, harcelant le rectorat de délégations. Les enseignant-e-s ont ensuite été rejoints-e-s, relayés-e-s par les lycéen-ne-s.

## MOBILISATION DANS LE VAR CONTRE LA RGPP

Deux semaines de mobilisation des lycéens de Toulon mais aussi de Brignoles, de St Maximin, de Hyères, de Lorgues. Plusieurs milliers de lycéens lors des manifestations dans le Var. Le mouvement lycéen dans le Var montre une forte mobilisation des élèves.

Les enseignants des lycées toulonnais avaient en février engagé un mouvement de lutte contre les suppressions de postes. Lors du vote des DGH, de nombreux CA se sont prononcés contre la baisse des dotations horaires et par conséquent contre la diminution de l'offre de formation. Le mois de mars fut marqué par des journées de grève d'enseignants (journée nationale du 18 mars, rassemblement devant l'IA le jour du CTPD).

Rappelons que lycéens et enseignants s'opposent aux suppressions de postes dans leurs lycées mais aussi à la suppression de classes, d'options et à la généralisation du bac pro 3 ans. Ils revendiquent une politique éducative ambitieuse, répondant aux besoins de la population.

C'est dans le cadre de la RGPP que se font les attaques contre le service public d'Education. La suppression des postes, la baisse de l'offre de formation ne sont qu'un aspect des

contre réformes engagées.

Nous sommes devant un véritable plan social programmé dans la fonction publique auquel s'ajoute le projet de rendre les salariés flexibles et mobiles en leur demandant de remplir des missions de service public dans les fonctions publiques. C'est donc la fin du statut de fonctionnaire, statut né en 1946 pour répondre aux besoins de la Nation et assurer la continuité du service public.

Demain, tous précaires ?  
Après demain tous licenciés ?

Aujourd'hui les lycéens varois portent seuls la lutte contre la RGPP.

Ils ont reçu le soutien de l'UD CGT du Var qui assure le service d'ordre des manifestations. La CGT considère qu'il faut accompagner ce mouvement qui se place dans le cadre plus large d'un mouvement social. C'est un soutien moral qu'apporte la CGT mais aussi un soutien logistique dans la mesure où ces manifestations sont toujours à haut risque. Il y a eu des tentatives de répression de la police : des lycéens furent arrêtés devant leurs lycées au cours d'imprudences voire d'incidents mineurs. L'un, majeur, fut condamné pour « violence volontaire sur agent de la force publique » avec un ajournement de la peine, alors qu'il participait à une action de mobili-

sation pour la manif lycéenne du jeudi 3 avril à Toulon. Cette condamnation est totalement disproportionnée par rapport aux faits dont furent témoins des élèves et des enseignants. Ce jugement extrêmement sévère qui intervient dans le contexte d'un mouvement social dans l'Education, vise sans doute à intimider l'ensemble des lycéens et à discréditer le mouvement.

Les salariés de l'Education sont appelés à rejoindre le mouvement lycéen et à refuser la politique de casse du service public d'éducation au nom du dogme libéral.

C'est pourquoi la CGT Educ'Action lance un appel à la grève Mardi 29 avril, afin de maintenir une pression en attendant que toutes les académies soient rentrées.

AG locale à Brignoles sur la RGPP, le lundi 5 mai à 18h: réunion publique avec les salariés de différents services publics

la CGT Educ'Action appelle à participer massivement aux manifestations du 1er Mai et à réussir la journée d'action de la Fonction publique le 15 mai (grève dans l'Education à l'appel de 18 organisations)

**Valérie Hible**

Dès la rentrée du 21 avril les élèves sont redescendus dans la rue et ont bloqué des établissements (Renoir et Escoffier à Cagnes sur Mer par exemple), reprenant le flambeau de leurs camarades parisiens.

Dans ce contexte, mobilisations récurrentes des jeunes et des enseignant-e-s, demandes d'action émanant des collègues, entêtement et autisme du ministre, il n'est plus temps pour les organisations syndicales de s'interroger sur l'opportunité ou pas d'appeler à la grève. Il est de leur devoir, non seulement de soutenir, mais aussi et surtout d'appeler à la grève, d'amplifier le mouvement et de le construire dans la durée et si possible dans l'unité. Il est regrettable dans ces conditions de constater la friolité du syndicat majoritaire qui tout en n'appelant pas à la grève le 29 avril et en renvoyant les actions à des dates lointaines (15 mai), appelle seul à une manifestation nationale ... Il n'est pas

sur que sa stratégie soit comprise des collègues et des lycéen-ne-s !

Contre un gouvernement dont la devise est "moins de quantité pour moins de qualité", nous devons nous battre

☞ pour qu'un collectif budgétaire rétablisse les postes supprimés,

☞ pour une véritable réflexion sur les filières du lycée et contre la généralisation brutale du bac pro 3 ans,

☞ pour une réelle revalorisation de nos métiers et carrières,

☞ pour la sauvegarde du Service Public.

Nous serons en grève et dans la rue le 29 avril et le 15 mai.

Nous manifesterons massivement les 1er mai et 24 mai.

**Jean-Pierre QUARTIER**

## Brèves 1<sup>er</sup> Degré 06

### Mouvement des personnels 1<sup>o</sup> degré

Au moment où nous écrivons ces lignes (27 avril), les élu-e-s du Sden-Cgt en CAPD sont au travail depuis plus d'une semaine pour vérifier 1 par 1 les fiches des collègues qui ont fait une demande de mutation intra départementale (autour de 1800 fiches...)

Le Groupe de Travail qui doit étudier les problèmes de barème et les priorités médicales et/ou sociales se tiendra les 2 et 5 mai (en jouant peut être les prolongations le 6 mai)...

La CAPD pour les nominations se tiendra le 27 mai... Ensuite commenceront les opérations pour le mouvement à Titre Provisoire.

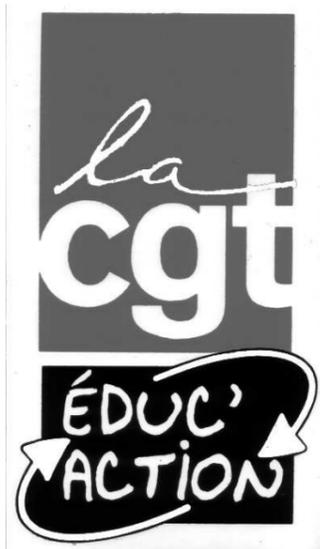
Rappelons que nous tenons à jour régulièrement un dossier mouvement sur notre site internet ([http://sden1d06.free.fr/2007\\_2008/Mouv08/Mouvement08.htm](http://sden1d06.free.fr/2007_2008/Mouv08/Mouvement08.htm))

### Pour la défense des Rased

Mercredi 23 Avril, à l'invitation de l'AREN (Association des Rééducateurs de l'Education Nationale, les syndicats enseignants ( Sden-Cgt Educ'Action, Snuipp-Fsu, Snudi-Fo) et l'Association des Maîtres E, se sont réunis pour répondre aux inquiétudes concernant l'existence des réseaux dans les écoles.

Le Sden-Cgt a bien sûr mis en rapport les Nouveaux programmes, l'organisation de la semaine des 4 jours avec les 2 heures de soutien, les stages de remise à niveau des vacances, et le danger de disparition des enseignant-e-s des réseaux.

Il a été décidé d'organiser une conférence de presse commune, le mercredi 21 Mai à 14h à l'IUFM.



Le Sden-Cgt Educ'Action n'a d'autres ressources que vos cotisations...  
Et si vous adhérez !?

## Ouh, y a comme qui dirait du souci à se faire !!

Du 31 mars au 4 avril 2008, trois syndicalistes du Sden Cgt de l'Académie ont participé au stage « fonction publique : rôle des élu-e-s » à Gif-sur-Yvette (près de Courcelle 91).

C'est dans une atmosphère agréable et conviviale, au centre de formation Benoît Franchon qu'elles on réellement pu se rendre compte de la menace imminente qui pèse sur la fonction publique.

En effet, la situation statutaire des fonctionnaires est aujourd'hui très largement remise en question, et le pire semble être à redouter...

Au cours de ce stage, le point fut fait sur les principes majeurs qui garantissent la qualité de notre service public : égalité des citoyens usagers, service public neutre et non soumis à des considérations de rentabilité financière, principe de continuité (le service public doit fonctionner en toutes circonstances). Le discours du président de la République datant du 19 septembre 2007 fait très clairement vaciller ces piliers : « Je me suis engagé à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ». Il s'agit donc du désengagement progressif de l'Etat qui prévoit la fermeture d'un grand nombre de services de proximité. C'est ici l'égalité des citoyens qui est touchée.

De même, ce discours prévoit aussi que « Dans la plupart des cas, [c'est] une gestion par métier qui [doit] prévaloir ». De fait, le-la fonctionnaire est donc attaché-e à son emploi, et en cas de suppression de celui-ci, le poste est également supprimé. Or, conformément au principe de neutralité, en cas de suppression de poste, le-la fonctionnaire retrouve un autre poste correspondant à son statut.

Lors de ce stage, il fut aussi très largement question du rôle des élu-e-s de la fonction publique. Si leur statut était jusqu'à présent très clairement défini : « Dans chaque corps de fonctionnaires existent une ou plusieurs commissions administratives paritaires comprenant, en nombre égal, des représentants de l'administration et des représentants du personnel, le discours du 19 septembre 2007 semble également s'attaquer aux fondements de la représentativité des fonctionnaires : « Je suggère que l'on abandonne la composition strictement paritaire des instances de dialogue social. » Quel recul important pour les salarié-e s !

Les droits individuels furent également au cœur des débats durant le stage : liberté d'opinion, égalité d'accès aux emplois publics, égalité des conditions d'exercice de la profession. Et là aussi, des assauts... « Je suis convaincu que pour certains emplois de la fonction publique il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré [...] sortir d'une approche purement mécanique, juridique, égalitariste, anonyme et remettre de l'individualité, de la différenciation dans la gestion de la fonction publique. ». De même, pour les droits financiers et sociaux des fonctionnaires. Si jusqu'à présent le traitement était fixé en fonction du grade et de l'échelon de l'agent, le discours de Nicolas Sarkozy précise : « Je veux ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations »

Ainsi donc, notre statut de fonctionnaires est en train de changer, et cela, au détriment des usagers, des enfants scolarisés, des citoyens en généra.

Est-il juste, au vu des conditions de travail déjà difficiles dans lesquelles nous exerçons de voir nos acquis (qui ne sont pas des privilèges) disparaître de cette manière ?

Qui peut tirer profit d'une telle détérioration du service public, initialement prévu pour instaurer une égalité entre les citoyens ?

Faudra-t-il attendre de n'être plus suffisamment nombreux pour défendre nos droits ?

Attendrons nous d'être touchés individuellement pour combattre ces décisions parfaitement illégitimes ?

Tels furent les questionnements qui ont conclu le stage. Les réponses à donner semblent devoir être absolument collectives pour contraindre ceux qui nous gouvernent à revenir à la raison.

Florence Hourtic, Eve Noailly, Florence Ciaravola



## 1<sup>er</sup> degré : BO de rentrée... Nouveaux programmes...

J'ai lu pour vous le BO de rentrée (encart au N°15) disponible sur le site du ministère

J'ai commencé par la fin, et la conclusion de ce BO de rentrée est on ne peut plus claire, c'est la rigueur... Enfin je veux dire la réforme comme on dit maintenant.

De manière plus générale, l'effort de maîtrise des dépenses publiques doit se traduire par des choix qui, à tous les niveaux, doivent reposer sur des critères d'évaluation plus objectifs possibles.

Avant même d'avoir des nouvelles de la consultation du 28 mars nous sommes prévenus que dès la rentrée, de nouveaux programmes pour les écoles maternelles et élémentaires entrent en application. Lesquels?

Ben ils seront recentrés sur les objectifs fondamentaux, ils font nettement apparaître les contenus à enseigner et fixent ce qui est attendu des élèves à la fin de chaque cycle. Mais aussi le langage en maternelle, le français et les mathématiques en élémentaire font l'objet de progressions annuelles.

Alors, cycles ou pas cycles...

De toutes façons ils seront lisibles et compréhensibles par tous, (ces programmes facilitent le dialogue entre les parents et les enseignants.) faits non pas par et pour des professionnels, mais pour complaire à une opinion publique déjà largement abreuvée de démagogie sur le sujet de l'école.

Mais enfin ne nous inquiétons pas trop, les nouveaux programmes sont respectueux de la liberté pédagogique que la loi garantit aux enseignants dans le cadre du projet d'école. Et dans celui des progressions annuelles aussi?

Oui nous serons libres, mais aussi responsables... Faut pas rigoler quand même. Cette liberté réaffirmée va de pair avec une responsabilité accrue car l'efficacité de l'école comme celle de ses maîtres ne se conçoit qu'au regard des progrès réalisés par les élèves. Voire même encore plus responsables.

Et comment va-t-on évaluer ces fameux progrès des élèves? C'est pourquoi, de nouveaux protocoles natio-



naux d'évaluation en CE1 et en CM2 sont proposés aux maîtres. Ah merci, mais lesquels?

L'expérimentation du livret de connaissances et de compétences conduite au cours de l'année scolaire 2007-2008, sera suivie par l'élaboration d'un livret scolaire national dans le courant de l'année scolaire 2008-2009. Ce livret permettra aux élèves et aux parents de suivre les progrès constatés dans l'acquisition des connaissances et des compétences composant le socle commun.

Tiens, un livret d'évaluation nationale, décidé par le ministère, voilà qui va sérieusement réaffirmer ma liberté pédagogique. Surtout que les résultats scolaires des élèves seront un élément essentiel du pilotage.

Mais rassurons nous, tout est prévu pour les élèves en

difficulté, nous pourrons aider par un dispositif efficace les élèves qui en ont le plus besoin. Ah bon? Et comment s'il vous plaît? Les difficultés repérées par le professeur sont traitées dans le cadre de la classe. Et si c'est plus grave? Si elles sont plus lourdes, elles donnent lieu à une prise en charge spécifique, dans le cadre des programmes personnalisés de réussite éducative. De tout façon, la modification des horaires de l'école primaire à 24 heures d'enseignement pour tous les élèves permet dès la rentrée scolaire de disposer de deux heures d'enseignement par semaine pour aider les enfants qui en ont le plus besoin. Bien sûr, mais concrètement? L'aide est effectuée en très petits groupes, avec le cas échéant la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative. Et plus précisément? Il conviendra de se référer à la circulaire d'organisation de ces aides personnalisées. Dans cette même perspective, les maîtres proposeront aux parents des élèves de cours moyen qui éprouvent des difficultés en français et en mathématiques des stages de remise à niveau de 15 à 30 heures pendant les périodes de vacances scolaires. Ah! Et les RASED, ils deviennent quoi dans l'affaire?

Voilà en deux mots et à l'arrach' deux trois choses que je retiens de la lecture de ce BO. Mais je vous fait confiance, vous l'avez déjà lu et vous vous êtes fait votre idée sur la chose.

Vincent Pinchaux

Les enseignant-e-s ont répondu présent-e-s lors de la consultation organisée sur les Nouveaux programmes.

Certain-e-s pressentaient que ce serait une consultation pipeau et se posaient la question de boycotter !!!

Mais comme nous courons toujours après le temps de concertation, les enseignant-e-s ont joué le jeu, pour protester contre cette tromperie organisée que ce sont ces programmes.

Les syndicats, dont le Sden-Cgt, ont travaillé aussi pour proposer des outils, issus des travaux de chercheurs et de pédagogues reconnus, et des pistes déjà tracées, afin de faire gagner du temps aux équipes et que le débat soit plus approfondi.

L'inspecteur d'Académie du 06, en CAPD, a annoncé que les synthèses départementales seront renvoyées aux écoles. Au moment où nous écrivons ces lignes (27 avril), peu sont arrivées...

Le Ministre lui-même a annoncé la publication de l'ensemble des synthèses pour le 29 Avril. Nous sommes plus curieux-e-s, que les éditeurs, qui se sont jetés sur cette ébauche, pour adapter les futurs manuels !!! Le comble étant que les spécimens soient arrivés la veille de notre consultation départementale !!! (Toutes nos félicitations à M. Bentollila pour vendre sa "nouvelle" collection sortie... avant les nouveaux programmes... On nage en pleine morale...NDLR)

Nous verrons mardi 29 avril, si on nous prend vraiment pour des c...-s.

Quant au Bulletin officiel, déjà sorti pour la rentrée prochaine, il annonce la couleur : notre avis ne vaut rien !

La question qui a été posée au Sden-Cgt lors des demi-journées d'information syndicale, c'est dans quelle mesure ne peut-on pas appliquer ces nouveaux programmes ?

A vous d'y répondre le 15 Mai !

Elisabeth Caron

